



Cessation du contrat de liquidité contracté avec Gilbert Dupont Mise en œuvre d'un contrat de liquidité avec Natixis

Le 4 septembre 2017

A effet du 4 septembre 2017, il a été mis fin au contrat de liquidité confié par la société Bastide Groupe à Gilbert Dupont.

A cette date, les moyens suivants figuraient au compte de liquidité :

- 2416 actions BASTIDE LE CONFORT MEDICAL
- 93 858,67 €

Il est rappelé que lors du dernier bilan semestriel au 30 juin 2017, les moyens suivants figuraient au compte de liquidité :

- 3 219 actions BASTIDE LE CONFORT MEDICAL
- 70 886,28 €

A compter du 4 septembre 2017, et pour une durée d'un an, renouvelable par tacite reconduction, la société BASTIDE GROUPE a confié à NATIXIS la mise en œuvre d'un contrat de liquidité, portant sur ses actions ordinaires, conforme à la Charte de déontologie de l'AMAFI approuvée par l'AMF par décision du 8 mars 2011.

Pour la mise en œuvre de ce contrat, les moyens suivants ont été affectés au compte de liquidité :

- 2414 actions BASTIDE LE CONFORT MEDICAL
- 93 858,67 €

Contact Groupe Bastide

Vincent Bastide / Olivier Jourdanney au +33 (0)4 66 38 68 08

www.bastide-groupe.fr

Contact Actus Finance

Guillaume Le Floch 01 53 67 36 70 Analystes-Investisseurs

Nicolas Bouchez 01 53 67 36 74 Presse – Médias

www.actus-finance.com

Reuters BATD.PA, - Bloomberg BLC: FP, ISIN FR0000035370, Nombre de titres 7 340 580